

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Produit: **Cordes de silice torsadées ou tressées**

Date de préparation: Le 29 Juin, 2017

Section 1 - Identification du produit

Nom du produit / produit: Cordes de silice torsadées ou tressées
Autre nom / Synonyme:
Société: Robco Inc.
Adresse: 7200 St.Patrick, LaSalle QC Canada H8N 2W7
Téléphone: 514-367-2252
Courriel: info@robco.com
Site Web: www.robco.com

Section 2 - Identification des dangers

Vue d'ensemble d'urgence

Tissu souple et blanc non coloré, sans odeur.

Effets de surexposition:

Lentilles de contact:

Une légère irritation peut être causée si contact avec les yeux.

Contact avec la peau:

Une irritation temporaire de la peau peut se produire

Inhalation:

L'inhalation de fibres dans l'air peut provoquer une irritation de la bouche, du nez et de la gorge.

Ingestion:

Peut causer une irritation temporaire du tube digestif, mais n'est pas une voie d'entrée attendu dans les usages industriels.

Risques chroniques:

Il n'y a pas d'effets chroniques connus associés à l'utilisation de ce produit dans des conditions normales de travail.

Les principales voies d'entrée:

Contact avec la peau, inhalation, ingestion et contact avec les yeux.

Informations cancérrogénicité:

Aucun des composants présents dans cette matière à des concentrations égales ou supérieures à 0,1% sont listés par IARC, NTP, OSHA ou ACGIH

Section 3 - Composition / informations sur les composants

<u>Ingrédients (s)</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>approx. %</u>
Silice Amorphe	CAS # 7631-86-9	96%
Revêtement Hydrocarbure	Aucune attribué	*0,3% -0,5

*% De revêtement réel en % du tissu de base



Engineered Solutions since 1911

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 4 - Premiers secours

Lentilles de contact:

Rincer immédiatement les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes pendant le rinçage. Rapidement consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver soigneusement la peau contaminée avec du savon doux et de l'eau froide. Chercher attention médicale si l'irritation persiste.

Inhalation:

Retirer la personne de la source d'exposition et consulter immédiatement un médecin.

Ingestion:

Consulter un médecin immédiatement.

Section 5 - Mesures de lutte contre les incendies

Point de rupture: N / A

Limite inférieure d'explosivité (en%): N / A

Limite supérieure d'explosivité (%): N / A

La température d'auto-inflammation: N.D.

Moyens d'extinction:

Le dioxyde de carbone, l'eau, une mousse ou un produit chimique sec sont appropriés au type de feu environnant.

Risques d'incendie et d'explosion:

En cas d'incendie durable des gaz irritants et / ou toxiques peuvent être produits par la combustion.

Instructions de lutte contre l'incendie:

Porter un équipement complet de protection contre les incendies comprenant un appareil respiratoire autonome.

Section 6 - Mesures en cas de dispersion accidentelle

Étape à prendre en matière de cas est libéré ou renversé:

La poussière ou les fibres lâches peuvent être aspirées ou balayées à l'aide d'un dépoussiérant.

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et environnementaux locaux

Section 7 - Manipulation et stockage

Garder le matériel en place propre et sec, et garder le contenant fermé.

Un soin particulier doit être pris lorsque vous travaillez avec du matériel "utilisé" pour minimiser la poussière. Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est constatée, une protection respiratoire approuvée par le NIOSH devrait être portée.



Engineered Solutions since 1911

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 8 - Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Ventilation:

La ventilation par dilution générale et / ou la ventilation par aspiration locale doit être utilisée pour maintenir les expositions en dessous des TLV

Protection respiratoire:

Utiliser un masque anti-poussière à usage unique conçu approuvé pour les poussières de type de nuisance.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes de protection chimique doivent être portés pour éviter tout contact avec les yeux. Une bonne pratique de sécurité est d'avoir une station de collyre facilement disponible à proximité de la zone de travail.

Vêtements de protection:

Porter des gants en caoutchouc lors de la manipulation de ce produit. Le personnel qui est plus sensibles à l'irritation des fibres ou des poussières doivent porter une combinaison de tout le corps

Pratiques d'hygiène:

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. L'utilisation de crèmes protectrices avant de manipuler le matériel peut se révéler bénéfique.

Les limites d'exposition:**silice amorphe**

PEL (OSHA) 80mg / m³ ÷% SiO₂ ou 20mppcf

TLV (ACGIH) 10 mg / m³ (inhalable); 3 mg / m³ (respirable)

NIOSH 6 mg / m³

IDHL 3000 mg / m³

Revêtement Hydrocarbure

Ce produit est pas considéré comme dangereux tel que défini par 29 CFR 1910-1200 (norme OSHA Hazcom)

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Propriétés physiques et chimiques de base de silice Câble uniquement

DONNÉES PHYSIQUES:

Point d'ébullition: 4046 ° F

Point de fusion: > 3000 ° F

Solubilité dans l'eau: Insoluble

La pression de vapeur: N.D.

La densité de vapeur: N.D.

Densité: 2.2

Couleur: Blanc cassé ou beige couleur

Odeur: Aucun

État physique: Corde torsadé ou tressé



Engineered Solutions since 1911

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 10 - Stabilité et réactivité

Stabilité chimique:

Le produit est stable dans des conditions normales de température et de stockage.
Incompatibilités: phosphates de base, l'acide fluorhydrique, et certains oxydes et hydroxydes.

Polymérisation hasardeuse:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas dans des conditions normales.

Produits de combustion dangereux et les produits de décomposition (revêtement uniquement):

L'oxydation du revêtement produit du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone

Section 11 - Informations toxicologiques

Matériau qui a été soumis à des températures élevées (> 1 800 ° F) peut subir une conversion partielle en cristobalite, une forme de silice cristalline, ce qui peut causer une maladie respiratoire. La quantité de cristobalite présente dépendra de la température et la durée du service. L'OSHA pour la cristobalite est de 0,05 mg / m³ (respirable).

Section 12 - Informations écologiques

Aucune information disponible; Cependant, la toxicité devrait être faible en fonction de l'insolubilité dans l'eau du produit.

Section 13 - Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les déchets conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales sur l'environnement

Section 14 - Informations relatives au transport

DOT Nom d'expédition: Corde de silice

Classe DOT dangereux: Aucun

DOT UN / NA: Aucun

Nombre Guide d'intervention d'urgence: Aucun

Section 15 - Informations réglementaires

Règlement fédéral des États-Unis comme suit:**SARA Section 313:**

Ce produit contient les substances suivantes sujettes aux exigences de déclaration de la section 313 du titre III de Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 et 40 SFR Partie 372: Aucun

TSCA:

Les substances chimiques de ce produit sont sur la Section 8 TSCA Inventaire.

NOTIFICATION D'EXPORTATION:

Ce produit contient les substances chimiques soumis aux exigences de déclaration de TSCA 12 (B) si exporté des États-Unis suivants: Aucun

RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX: COMME SUIVANT:



Engineered Solutions since 1911

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SIMDUT canadien:

Cette fiche signalétique a été préparée en conformité avec les produits contrôlés Règlement à l'exception de l'utilisation des 16 rubriques.

CLASSE SIMDUT canadienne: Non réglementé.

DSL:

Les substances chimiques dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS).

Section 16 - Autres informations

Cette fiche signalétique a été révisée dans son intégralité en Janvier 2005

ABRÉVIATIONS:

- 1) ACGIH - Conférence américaine de Gove
u ve nemental Hygienists
- 2) OSHA - Sécurité et administration de la santé
- 3) NIOSH - Institut national de la santé et la sécurité au travail
- 4) CIRC - Centre international de recherche sur le cancer
- 5) NTP - National Toxicology Program
- 6) TLV - Valeur limite
- 7) PEL - Limite d'exposition admissible
- 8) MPT - Moyenne pondérée dans le temps
- 9) LECT - à court terme Valeurs limites d'exposition
- 10) IDHL - Danger immédiat pour la vie ou la santé
- 11) NA - Non applicable
- 12) ND - Non déterminé
- 13) NE - Non établi
- 14) DSL - Liste intérieure

Avertissement :

Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité est correcte au meilleur de nos connaissances, l'information et la croyance à la date de sa publication. Les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport et la libération et n'est pas considérée comme une spécification de garantie ou de qualité. La responsabilité de la conformité aux lois et règlements en vigueur est le récepteur du produit.